

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Subvention exceptionnelle

ANNEE 2023

PREAMBULE

La politique associative municipale repose sur la volonté forte des élus d'établir un véritable partenariat avec les associations. La municipalité de La Chevrolière affirme le rôle important tenu par les associations dans la vie de la commune et les accompagne notamment par des subventions. Leur volume global est déterminé par le budget voté chaque année par le Conseil municipal.

Il paraît important de rappeler les principes de base pour l'attribution d'une subvention :

- **Une subvention n'est pas un dû.** Elle n'est donc pas automatiquement reconductible d'une année sur l'autre. Il est de la responsabilité de l'association d'engager en temps voulu toutes les démarches nécessaires pour obtenir la (ou les) subvention(s). L'attribution des subventions reste à l'appréciation de la municipalité.
- Une subvention est établie au regard de **l'adéquation entre les objectifs de la politique municipale et ceux que se fixe l'association.**

La Commune soutient les associations :

- du secteur sportif ;
- du secteur de l'environnement ;
- du secteur culturel ;
- du secteur social, dans les domaines de l'insertion sociale, de la solidarité, de la santé, du logement et des familles.

La Commune propose plusieurs types de subventions :

- **Les subventions de fonctionnement**
- **Les subventions en nature** (Mise à disposition de locaux et/ou équipements sportifs, prêt de matériel...)
- **L'appel à projet « Emploi Sportif »**
- **Les subventions exceptionnelles**

Ce dossier de demande de subvention exceptionnelle s'adresse exclusivement aux associations Loi 1901, dont le siège social se situe à La Chevrolière.

En cas d'accord, la municipalité pourra subventionner le projet à hauteur de :

- 60% maximum pour les projets d'un montant inférieur à 2500€ ;
- 25% maximum pour les projets d'un montant supérieur à 2500€ ;

Cette enveloppe sera la variable d'ajustement pour faire de sorte à ce que la somme des trois enveloppes (Majoration Handicap, Appel à Projet Emploi et Subvention Exceptionnelle) ne dépasse pas le budget municipal de 10 000€. Le versement ne pourra se faire qu'après envoi des factures.

Ce document est à envoyer dûment rempli (recto-verso) avec l'ensemble des pièces justificatives au plus tard le 7 mai 2023, soit par mail à vieassociative@mairie-lachevroliere.fr, soit par courrier à Mairie de La Chevrolière, 2, Place de l'Hôtel de Ville, 44118 La Chevrolière.

Pièces à joindre au dossier (tout dossier incomplet ne sera pas traité)

- ☐ **les justificatifs nécessaires : devis... (obligatoire)**
- ☐ **le dernier état des comptes bancaires (obligatoire)**
- ☐ **le dernier compte de résultat clos (obligatoire)**
- ☐ *les statuts de l'association (si non envoyé précédemment)*
- ☐ *le dernier Procès Verbal de l'Assemblée Générale (si non envoyé précédemment)*
- ☐ *un RIB ou un RIP (obligatoire) (si non envoyé précédemment)*

Pour les demandes de subvention liées à l'emploi, merci de ne remplir que le dossier correspondant accessible sur le site internet de la mairie.

Le bénéficiaire s'engage à valoriser auprès du public la participation de la commune par la figuration du logo de la commune sur les documents de communication.

→ Si vous avez rempli un dossier de demande de subvention de fonctionnement en 2022, passez directement à la page suivante.

Nom de l'association* :

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

1-Identité

Adresse du siège social *			
CP-Ville *			
Tél :		Mail :	
N° SIRET *			
<i>Vous ne pouvez pas recevoir de subventions publiques sans ce numéro. Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur http://www.insee.fr)</i>			
N° RNA délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture *	W		
Date de publication de la création au Journal Officiel *			

2- Identification des personnes

Coordonnées de la **personne chargée du présent dossier** (si différent(e) de la Présidente ou du Président)

Nom :		Prénom :	
Fonction :			
Téléphone :		Mail :	
Fonction dans l'association* (Président, Secrétaire, Trésorier, autre...) :			
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Téléphone :		Mail :	
Fonction dans l'association* (Président, Secrétaire, Trésorier, autre...) :			
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Téléphone :		Mail :	
Fonction dans l'association* (Président, Secrétaire, Trésorier, autre...) :			
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Téléphone :		Mail :	

3-L'association*

- Son projet associatif :

- Ses principales activités :

- Votre association est-elle adhérente à une autre association ? ☐ Non ☐ Oui, laquelle :

Nom de l'association*:

4- Présentation de votre projet exceptionnel

Intitulé* :

Type de projet* : ☐ Investissement matériel

☐ Investissement immatériel (formation, sensibilisation...)

☐ Évènement

☐ Autre, précisez

Date(s) prévue(s)* :

Durée de l'action :

Lieu :

Objectifs et contenu du projet *:

Nombre de bénévoles mobilisés *:

Nombre estimé ou attendu de chevrolins participants/impactés *:

Principal(aux) public(s) ciblé(s) ou impacté(s): ☐ Mineurs ☐ Majeurs ☐ Séniors

☐ Personnes porteuses de handicap

☐ Personnes en situation de précarité

☐ Sportifs

☐ Autres, précisez

5 – Budget de votre projet exceptionnel*

CHARGES		PRODUITS	
Achats (alimentation, matériel, fournitures...)		Vente de produits ou prestations	
Autres charges externes et services extérieurs (locations, réparations, assurance...)		Subventions	
Rémunération du personnel		Autres produits de gestion courante (dons, mécénat, cotisations...)	
Charges sociales			
Charges exceptionnelles (dons...)			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Seules les rubriques vous concernant sont à remplir. Pour rappel, le budget prévisionnel d'un projet d'une association doit être à l'équilibre et intégrer les subventions demandées.

L'association sollicite une subvention exceptionnelle de : €

Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée du dossier en Mairie :Réceptionné par

Dossier complet : ☐ OUI ☐ NON Pièce(s) manquante(s) :

Demande de précision/complément/document :

Date d'envoi de l'accusé de réception du dossier complet :Subvention demandée :

* Réponse obligatoire

6 – Attestation sur l'honneur *

Je soussigné(e), (nom, prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,
- certifie avoir produit l'ensemble des comptes bancaires de l'association et leurs soldes.

- demande une subvention de €

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte

Banque ou centre

Domiciliation :

N° IBAN

BIC

Fait le : à

Signature :